

Participaient à cette réunion (par ordre alphabétique)

- BARNAUD Antoine – Province des Îles Loyauté
- BAUDHUIN Pauline – Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie
- CHANIER Caroline – Province Sud
- CHIARA Christophe – Apiculteur, élu de la Chambre
- CORNU-MERCKY Sylvia – ADECAL Technopole
- GUEYTE Romain – ADECAL Technopole
- JUGY Fanny – DAVAR
- MARTIN Larissa – Province Nord
- NGUYEN Richard – Agence Rurale
- PETIT Matthieu – Province Sud
- RABIET Denis – AA3P

Absents excusés

- ADANC
- BioCaledonia

Début de la réunion 9 h 20

Introduction de Sylvia Cornu-Mercky

- Le prochain comité technique CPA/RESA aura lieu au premier trimestre 2022
- L'ADECAL poursuit sa transformation en GIP local et la démarche associée de définition de sa stratégie sur 2023 / 2025 ; les partenaires seront sollicités à cet effet.

Points divers : plusieurs participants demandent à ce que le document de travail soit envoyé à minima 15 jours avant le comité technique.

Moyens 2020



7

RH	<p>Bourail : Romain GUEYTE (Responsable) - en disponibilité du 28/04/20 au 27/04/21 Margot CAMOIN (Coordinatrice RESA) et interim responsable du 28/04/2020 au 27/04/2021 - Budget Agence Rurale Levay ROY (Chef d'équipe technique) Céline CHAMBREY (Botaniste) à 90% ETP Aurore PUJAPUJANE (RESA) - Budget Agence Rurale Cédric BELPADRONE (Technicien apicole) Mélanie CHATEAU (Secrétaire) Frédéric WEMA (Ouvrier Agricole)</p> <p>Bourail + Province Nord Christophe VICO (Technicien apicole - basé à Ouégoa à mi-temps) - 01/12/2019 au 31/05/2021 Jean Daniel MATUAFUFAU (Technicien apicole)</p> <p>Province des Iles Loyauté Pauline ITA (Technicienne apicole)</p>
MOYENS TECHNIQUES	<p>Ruches :</p> <p>160 ruches réparties sur 10 ruchers en saison : 100 nucléis de fécondation répartis sur 2 ruchers 53 ruches sentinelles réparties dans 11 ruchers sentinelles Matériel disponible pour 250 ruches et 60 essaims.</p>



- Aurore Pujapujane : démission au 30 septembre 2021
- Christophe Vico : reprise de poste à mi-temps à partir de début octobre 2021, grâce au passage à 80% de RG et 85% de LR.

Remarques / questions

L'AA3P s'interroge sur la pertinence d'un technicien apicole à temps plein sur Maré afin d'y dynamiser l'apiculture. La PIL s'inquiète déjà de ne plus avoir de technicien élevage polyvalent en poste sur Maré et opte plutôt pour une venue plus fréquente de la technicienne îles sur Maré.

Une remarque est faite sur l'état des ruchers sentinelles et sur l'importance que l'équipe RESA assure l'animation du suivi de ces ruchers.

Enquêtes génétiques

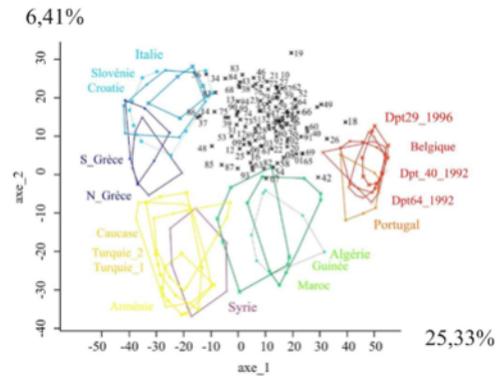
Objectifs : disposer d'une première image descriptive du cheptel, connaître la variabilité génétique existante en Nouvelle-Calédonie suite à l'arrêt des importations en 1997 et confirmer les importations de *Apis mellifera carnica* afin de positionner le cheptel Calédonien au sein de la population mondiale.

CNRS

- 100 échantillons prélevés simultanément de l'enquête virus - hors Lifou
- Rapport qui confirme les résultats provisoires préalablement fournis :
- Analyses de l'ADN mitochondrial
 - Origine maternelle appartenant à la lignée C (en bleu sur le graphique) Nord méditerranéenne pour 79% des abeilles
- Analyses des marqueurs micro-satellites
 - Niveau d'introgression génétique moyen de 48% contre 8% sur Lifou
- Caractère hybride confirmé
- Reproduction proche du naturel :
 - Faible influence des pratiques d'élevage
 - Ou des dernières introductions

INRA - Programme SeqApiPop

- La collaboration avec l'INRAE sur l'analyse de faux-bourdons a été prolongée en 2020. L'INRAE souhaitant disposer de davantage d'échantillons en provenance de Nouvelle-Calédonie (100).



 [Rapport d'expertise 2020 du CNRS - analyse génétique du cheptel](#)



10

- Hybridation (sur une durée de 20 ans) : l'abeille jaune a pris le dessus suite aux introductions des années 1985-1997
- Introduction d'*Apis mellifera carnica* : peu de traces actuellement



Programme de sélection

Bilan de la saison 2020

Objectifs : création et diffusion de lignées présentant des caractères génétiques remarquables pour la conduite apicole locale : **productivité, comportement nettoyeur et douceur**. Toutes les actions et tests réalisés en faveur d'efforts de sélection doivent être conduits de manière homogène d'une saison à l'autre.

La station de fécondation du CPA permet de gérer 100 nucléis de fécondation et 3 ruchers à mâles dont les colonies sont des filles de la meilleure souche identifiée lors de la saison précédente du GAS

> Le Groupe d'Apiculteurs Sélectionneurs a fêté sa 2^e saison !

- 5 apiculteurs participants (Centre d'Apiculture y compris), dont un nouveau
- Base de sélection de plus de 850 ruches
- 1 souche sélectionnée par apiculteur : regroupement des souches sur le rucher de production de reines du CPA
- Distribution quasi exclusive de reines fécondées
 - 169 reines fécondées, 10 reines vierges et 69 cellules royales
 - Pas de distribution de reines aux pépiniéristes cette saison
- Officialisation du partenariat avec les apiculteurs du groupe : signature d'une convention et participation financière
- Rallongement de la période de testage sur une saison pour inclure les données de production

 [Bilan du testage de la 2ème saison du Groupe d'apiculteurs sélectionneurs](#)

Propositions d'actions 2021 - 2023

- Continuité du GAS avec ouverture à de nouveaux apiculteurs, standardisation de la sélection des souches par la visite du CPA, évolution de la campagne de testage sur janvier - décembre...
- Augmenter la capacité de production de cellules royales / reines et diffuser plus largement la génétique sélectionnée selon des modalités à définir (pépiniéristes en province sud ? ...)



Accès à la génétique sélectionnée :

C.Chiera sollicite la province Nord quant à la mise en place d'un dispositif équivalent aux pépiniéristes province Sud, permettant la diffusion de la génétique sélectionnée.

En lien avec la diffusion de génétique, suite aux enquêtes province nord et province Sud en 2020 :

- La province sud s'oppose à ce que le CPA commercialise des reines alors que les pépiniéristes précisent pouvoir répondre à la demande. La province sud est favorable à ce que le CPA vende des cellules royales aux pépiniéristes à un tarif conventionné.
- La province nord ne s'est pas positionnée (vente du CPA en directe à des apiculteurs, conventions tripartite province nord/ADECAL/apiculteurs qui permettraient la vente de génétique issue de la sélection aux apiculteurs).

La province sud rappelle que les apiculteurs du nord peuvent commander des reines aux pépiniéristes de la province Sud.

Cire d'abeilles : Le CPA précise que la stérilisation de la cire (120°, 30 min) n'a pas d'effet sur les résidus de produits phytosanitaires présents dans les cires.

Transfert des bonnes pratiques - ITK

Tests initiés lors de la saison 2020 :

- Test comparatif des ruches **Langstroth, dadant, horizontales et Langstroth avec couvre-cadres isolé** - (n=40) :
 - 4 séries de **coleva** réalisées sur la saison 2020
 - Récupération des données de température/ humidité
 - Récolte du miel en mai 2021
 - *Données en cours de traitement*
- **Référentiels technico-économiques** d'exploitations apicoles en province des îles Loyauté - Suivi sur 3 ans
 - Données initiales de l'enquête apicole DAVAR 2019 collectées
 - Questionnaire bimestriel finalisé (période de production, nombre de ruches, rendement en miel, production d'essaims, difficultés & pertes de colonies,...).
 - 12 apiculteurs sélectionnés en fonction de leur taille de cheptel et district d'installation
 - Suivis d'exploitations dès septembre 2021

Type d'exploitation	Nombre d'apiculteurs
> 50 ruches	3
25 < n < 49 ruches	3
10 < n < 24 ruches	3
< 10 ruches	3



16

- Référentiels technico-économiques : démarrage programmé début septembre 2021 sur les îles (*note à posteriori : démarrage repoussé en raison de la crise covid*).
- Les référentiels technico-économiques proposés par la PIL et le CPA sont complémentaires aux enquêtes conduites par la province Sud dans le cadre du réseau d'exploitations de référence (RER) piloté par l'ITSAP. En l'état l'ITSAP conditionne l'intégration d'une exploitation au RER à 150 ruches, ce qui n'est pas compatible avec les exploitations des îles Loyauté. La province Sud réalise les enquêtes terrain et la saisie sur le logiciel DIAPASON (également utilisé dans le réseau bovin). Le traitement de données est assuré par l'ITSAP.
- Ces référentiels sont des outils d'aide à la décision et permettront d'obtenir des bases de comparaison entre les différents ateliers existant localement et pour les exploitations professionnelles dans le cadre du RER.

Précisions RER ITSAP : 3 exploitations similaires pour pouvoir en déduire un cas type, minimum de 150 ruches, ne pas être pluriactif ou retraité.

- ➔ La CANC pourrait-elle être sollicitée, notamment via ses bureaux de gestion ?
- ➔ La province Nord pourrait-elle également intégrer des exploitations aux RER ?

Transfert des bonnes pratiques - ITK

Propositions d'actions 2021-2022

- 1. Comparaison du **développement de différents types d'essaims suite à leur constitution** (essaims 3 cadres avec CR, essaims 6 cadres, paquet d'abeilles avec reines/CR) afin de comparer les taux de réussite et les vitesses d'entrée en production.
 - 2. Comparaison de l'impact sur le développement des colonies de l'**utilisation d'amorces et de cire gaufrée lors d'enruchements**
 - 3. Evaluation de l'**origine environnementale de la contamination des cires** - Colonies (n=10) transvasées sur cires indemnes de pesticides placées dans des environnements différents et soumises à analyses de pollen de trappes régulièrement tout au long de l'année et analyses de cires au terme d'une année.
 - 4. Tester de nouvelles périodes **d'encagement de reines** pour établir un calendrier de traitement **anti-varroa** optimal : en saison sèche (octobre) avec **nourrissement** suite au **décagement** de reines
 - 5. Évaluation de l'**impact du type de plateau de ruche sur l'évolution des colonies** (plateaux grillagés / plateaux pleins) - (n colonies = 20)
 - 6. Evaluation de la **capacité de portage de milieux mellifères** : suivi de colonies dans zones de densités de ruches différentes (rythmes d'essaimage, mortalité,...)
- Par ailleurs, les analyses de cires et de miels proposées aux apiculteurs seront prolongées avec modification de la participation financière

 [Proposition d'expérimentations aux partenaires](#)



- Concernant les propositions d'expérimentations, l'ADANC, la PIL et le PN ont répondu à la sollicitation du CPA du 20 juillet 2021. Ces retours techniques ont permis de renforcer les protocoles expérimentaux.
 - L'expérimentation 6 (« capacité de portage ») aurait plutôt lieu sur la grande terre avec des ruches suivies par le CPA et en collaboration avec l'IRD
- ➔ Pour la P. Sud et l'agence R. : un délai supplémentaire de réponse est laissé jusqu'au vendredi 27 août 2021 (*sans réponse supplémentaire au 30/09/2021*)
- ➔ Le syndicat a été re-consulté le 25/08/2021 (*sans réponse supplémentaire au 30/09/2021*)

Formations

Bilan des formations 2020 :

- Formation Perf 1 délocalisée à Lifou
 - Pour répondre au développement de l'apiculture et à la forte demande en formations sur Lifou
 - Pour réduire le coût de la venue des stagiaires sur Boghen
 - 3 sessions de 2 jours avec intervention de 3 agents du CPA de Boghen et de la technicienne de Lifou
 - Signature d'une convention avec l'AAIL pour l'organisation de la formation et la gestion du rucher école
- Avantages / inconvénients
 - Stagiaires plus motivés/à l'aise à domicile
 - Meilleure appréhension des conditions apicoles par les agents de Boghen
 - Déplacement sur Lifou « double emploi » : OTA, ruchers sentinelles...
 - Va de paire avec le développement des infrastructures sur Lifou : locaux de l'AAIL
 - Préférence des stagiaires pour le perf 1 sur Lifou : à domicile, formation moins compacte espacée sur 3 mois
 - Aspects logistiques encore à améliorer : logistique doit encore être améliorée (envoi du matériel en amont, ruchers privés plus proche du local de l'AAIL, prévoir plus de temps sur place en cas de météo défavorable, vidéos prophylaxie insuffisantes : nécessité de pratique)

21



Perfectionnement 1 : entièrement à Lifou sur 3 X 2 jours

- ➔ Attention à la baisse du nombre d'ouverture de ruches en comparaison des formations sur Boghen.

Formations thématiques

Bilan des formations 2020 :

- Le CPA a animé 15 journées de formation thématique en 2020 à destination de 151 personnes, évoluant de 115 jours stagiaire à 155 jours stagiaires.
- Les formations thématiques ont été davantage délocalisées notamment sur Pouebo, Canala, Pouembout... afin de répondre à la demande des provinces et des détenteurs de ruches.

NIVEAU	LIEU	SEMAINE	ILES	NORD	SUD	DURÉE	Jours Stagiaire
CIRE	BOGHEN	2020S32		3	7	1	10
CONDUITE	BOGHEN	2020S48			8	1	8
DONEVA - INITIATION	HOUAIOLOU	2020S21		5		1	5
DONEVA - THEMATIQUE	BOGHEN	2020S26		11		3	33
ENCADRANT FILIERE	BOGHEN	2020S31	1	5	6	2	24
LOQUE AMERICAINE	NOUMEA	2020S27			7	0,5	3,5
ORGANOLEPTIQUE	NOUMEA	2020S24			18	0,5	9
ORGANOLEPTIQUE	NOUMÉA	2020S29	2	1	22	0,5	12,5
POLLEN	BOGHEN	2020S44		1	8	1	9
PROPHYLAXIE	POUEBO	2020S30		11		1	11
RISQUES SANITAIRES	CANALA	2020S39		9		1	9
RISQUES SANITAIRES	YATE	2020S42			10	0,5	5
RISQUES SANITAIRES	NOUMÉA	2020S43	1		5	1	6
RISQUES SANITAIRES	POUEBOU T	2020S48		10		1	10
TOTAL			4	56	91	15	155

22



- La mise en place d'un forfait à 2000 F par formation thématique est actée. Il permettra de responsabiliser les stagiaires et de conditionner leur inscription au paiement du forfait.
- La mise en place d'un forfait pour l'utilisation du matériel du centre est également actée. Ce forfait pourra être modulé en fonction du matériel utilisé (e.g. consommation de gaz)

Le CPA présente l'idée plus large de mettre en place un système de forfait à l'année qui permettrait l'accès à l'ensemble des services du CPA (formations longues, visites techniques, visites sanitaires).

➔ *Le montage suivant pourrait être envisagé :*

Forfait annuel service CPA : 5000 F/personne permettant l'accès aux formations longues, visites techniques, visites sanitaires. Avec des forfaits formation thématique et prêt de matériel à 2000 F. Ce forfait annuel permettrait de mettre en place un collège d'apiculteurs « utilisateurs » direct des services du CPA, qui pourrait être sollicité sur différents projets du centre.

Christophe Chiara évoque la légitimité des associations à porter les besoins du CPA et la nécessité que le syndicat soit reconnu par les acteurs de la filière. Il évoque une charte apicole sur le format d'une charte bovine. Il évoque le besoin de discussions entre associations / SANC / CPA.

RG rappelle que lors de la dernière consultation technique, le syndicat ne s'est pas positionné. Par ailleurs une réunion de calage CPA/SANC a été organisée le 02/06/2021 où le CPA a explicité qu'il était en attente des remontées de besoins/demandes de la part du syndicat afin d'évaluer leur intégration à sa programmation.

Formations

Propositions d'actions 2021 - 2022

- Continuité des formations longues
- Renouveau de la formation Perf1 délocalisée à Lifou et facilitée par le développement du rucher école
- Organisation de **11 journées de formations thématiques** programmées sur la saison 2021-2022 sur les mêmes thèmes dont 4 formations organoleptiques :
 - 2 à destination des membres du jury comme les années précédentes
 - 2 à destination des apiculteurs avec les objectifs de :
 - Mieux appréhender le fonctionnement du Concours des miels de Nouvelle-Calédonie et ses catégories
 - Être capable d'identifier les odeurs, saveurs, sensations et arômes dominants des miels calédoniens et d'apprécier la diversité des miels du territoire
 - Savoir reconnaître le miel à dominante niaouli
 - Identifier de potentiels futurs jury du concours des miels
- Organisation de formations thématiques délocalisées en partenariat avec le CFPPA Nord
- Les formations thématiques seront rendues payantes à partir du 1er janvier 2022 afin d'accroître l'implication des personnes inscrites et de réduire les désistements. Un forfait à 2000 F/formation est envisagé
- Relance du groupe de travail "Formations" en 2021 pour la réalisation d'un bilan du schéma de formation après 4 ans de fonctionnement et l'élaboration d'une charte pour les formateurs initiateurs
- Mise en place de la nouvelle maquette de formation pour le saison 2022-2023

23



Programme de formation 2021-2022



- Le groupe de travail « formation » s'est réuni à trois reprises en 2021. Une adaptation du schéma de formation sera proposée pour septembre 2022.
- Suite aux conclusions du groupe de travail formation, le CPA va solliciter les collectivités pour connaître leur positionnement.



Appui technique Province Nord & Iles Loyauté

En 2020, le CPA a réalisé 346 visites (+71%) chez 106 apiculteurs (+26%), qui comptabilisent 215 ruchers et 2315 ruches (+35%). Cette augmentation est due au volume record de visites réalisées sur l'ETH Grand Nord (256) qui vient compenser la baisse de visites techniques sur les îles Loyauté (28). L'objectif fixé pour Lifou est de 150 visites techniques annuelles est sera rétablie en 2021 et 2022.

NB: les données de visites techniques de la province Sud ne sont pas comptabilisées dans cette compilation car la donnée n'est pas disponible.

Ensemble Territorial Homogène (ETH)	Apiculteurs actifs	Déclarations RESA (à jour et obsolètes)			Apiculteurs visités			Visites techniques		% d'Ouvertures/total ruches déclarées	% d'Apis suivis/total Apis déclarés
		Apiculteurs	Ruchers	Ruches	Apiculteurs	Ruchers	Ruches	Nb de visites techniques	Nb d'ouvertures de ruches		
Côte Océanienne	29	16	34	390	8	22	326	21	174	45 %	50 %
Espaces de l'Ouest	52	39	74	480	15	37	291	30	176	37 %	38 %
Grand Nord	126	93	192	2098	55	118	1228	256	1918	91 %	59 %
Iles	162	120	154	1678	21	30	420	28	188	11 %	18 %
Sud Minier	25	20	31	212	7	8	50	11	53	25 %	35 %
Total général	394	288	485	4858	106	215	2315	346	2509	52 %	37 %

Perspectives 2022 :

- il est proposé de réaliser des visites d'élevages sous forme d'audits technico-sanitaires afin d'accompagner les apiculteurs en parcours professionnel à optimiser le fonctionnement de leur exploitations.
- il est proposé des réunions spécifiques avec les provinces Nord et îles Loyauté afin de faire évoluer les modalités d'accompagnement technique (avec notamment la mise en place d'un guide d'accompagnement des nouveaux apiculteurs suivis)


 Synthèse 2020 du suivi technique
 Projet de Guide d'accompagnement

24

- La mise en place de guide d'accompagnement est évoquée avec les collectivités.
 ➔ Des réunions spécifiques sont à prévoir.

Concours des miels de Nouvelle-Calédonie

La deuxième édition du Concours a été organisée en 2020 sur le même format que l'édition 2019.

Quelques changements à noter :

- Augmentation du nombre de participants :
 - 64 miels inscrits par 45 apiculteurs en 2020 (+28% de participation)
 - Contre 50 miels et 35 apiculteurs en 2019
- Nécessité pour le CPA de replacer les miels dans la catégorie adaptée et nombreux doublons ainsi créés
- Plus grande représentation des « Miels toutes Fleurs foncés » - 36 miels inscrits (+50%)
- Faible représentation des « Miels à dominante *njaouli* » - 5 miels inscrits (-50%)

Proposition d'actions 2021-2022

- Optimisation du fonctionnement et mise à jour du règlement après validation par le groupe de travail « Miel »
 - Interdiction pour les coopératives de présenter des miels
 - Ajout d'un critère « nombre de ruches > 25 » pour l'inscription
 - Organisation des miels par table au sein d'une même catégorie : d'intensité croissante
- Réédition du concours en 2021 - en amont de la foire de Bourail pour que les apiculteurs puissent y valoriser leurs produits primés
- Organisation de formations organoleptiques à destination des apiculteurs pour les familiariser aux critères recherchés par les membres du jury en amont du concours
- Augmentation du pool de jurés pour faciliter l'organisation logistique notamment en cas de participation des membres du jury apiculteurs à une ou deux catégories
- Augmentation des droits d'inscription à 1000F par échantillon



26

 [Bilan technique du concours des miels 2020](#)



Le concours est un évènement fédérateur.

La province sud précise que les améliorations apportées en 2020 et 2021 sont très positives.

Il est nécessaire de transférer aux apiculteurs non primés leur positionnement afin qu'ils puissent améliorer leur pratique.

Attention à la durée d'usage des étiquettes (*un an max défini dans le règlement du concours*)



Campagnes d'analyses des miels

Bilan 2020

Les campagnes d'analyses des miels ont concerné 52 échantillons en 2020 - comprenant les 14 miels primés au CDM
La compilation des données des campagnes 2019 et 2020 est en cours.

Une campagne a été réalisée spécifiquement sur la recherche du glyphosate et de son métabolite dans 15 miels issus de différents milieux.

Aucun miel n'est sorti positif.

Recherche de résidus de glyphosate, glufosinate et AMPA dans les miels Laboratoire Primoris, analyses LC-MSMS ; limite de communication : 0,01 mg/kg			
Milieu environnant le rucher dont est issu le miel testé	Nombre d'échantillons testés	Communes	Nombre d'échantillons positifs
Zones agricoles (cultures, pâturage...)	7	Païta, Mont -Dore, La Foa, Bourail, Pouembout, Ouegoa	0
Zones urbanisées (ville, lotissement, tribu...)	6	Nouméa, Mont-Dore, Païta, Boulouparis, Lifou	0
Zones naturelles (forêts)	2	Lifou, Ponérihouen	0
TOTAL	15	-	0

Proposition d'actions 2021-2022

Continuité des campagnes d'analyses annuelles de miel et augmentation de la participation demandée aux apiculteurs à 3000F



- Analyse des campagnes d'analyses de miel 2019 / 2020 à venir
- Pas de résidus (glyphosate) dans les 15 miels analysés > à communiquer (LCA) !

Concernant la programmation, les partenaires peuvent faire des retours supplémentaires d'ici la fin de semaine 34 (*absence de retour au 15/09/2021*)

Le CPA précise qu'il sollicitera directement la province Sud pour des projets d'investissement étant donné que le foncier CPA appartient à la province.

Fin de la réunion à 11 h 45.